

## PRESENTATION RESUMEE DU RAPPORT

### LA COOPERATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DE CHAMBERY. EVALUATION ET PERSPECTIVES.

#### *LA COOPERATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DE CHAMBERY : UNE DYNAMIQUE ET UNE LOGIQUE.*

#### **La coopération de solidarité internationale de Chambéry correspond à deux options politiques complémentaires que l'on peut résumer comme suit :**

- a) La volonté de développer à Chambéry une dynamique de solidarité, d'action citoyenne et de développement local. A cet effet, *la solidarité internationale* est considérée non seulement comme un élément naturel de l'expression de la solidarité dans le contexte actuel de mondialisation, mais aussi comme un *outil puissant de dynamisation à Chambéry même*, des solidarités et de l'échange entre communautés, intergénérationnel, de l'engagement dans le développement local et la vie citoyenne.
- b) Le choix de développer cette dynamique en commun entre la Ville et la société civile.

Dans cette optique :

- a) la coopération de solidarité internationale est, pour l'un ou l'autre de ses aspects, *l'affaire de tous* les élus, d'une part importante des personnels municipaux, de tous les responsables et personnels associatifs (au-delà des associations de solidarité internationale) dont l'action est directement reliée à l'animation des populations dans les quartiers, à l'éducation populaire, à l'éducation citoyenne, aux échanges interculturels...
- b) *l'ensemble des actions* menées au titre de cette coopération, que ce soit dans le cadre de partenariats avec le Sud ou en direction de la population de Chambéry, de l'agglomération, d'autres collectivités ou partenaires en France ou en Europe, fait normalement l'objet d'une réflexion, de décisions, d'une mise en œuvre *partagées ou tout au moins concertées* entre les partenaires communaux et les partenaires de la société civile.

#### **Cette coopération de solidarité internationale est construite logiquement :**

- c) autour d'un axe principal et concret que constitue le partenariat Chambéry-Ouahigouya, partenariat de territoire à territoire entre les deux communes, les deux municipalités et entre les deux sociétés civiles de chacune des deux villes ;
- d) qui fonde et alimente les trois autres activités de solidarité internationale :

- \* la sensibilisation à la solidarité internationale *et l'éducation au développement* de l'ensemble de la population de la commune, en particulier des jeunes ;
- \* *l'appui aux autres initiatives* de solidarité internationale prises par des structures (associatives, professionnelles, éducatives etc.) de la société civile de la commune ;
- \* *l'échange* et la concertation avec les autres structures de coopération de solidarité internationale, notamment *avec les autres coopérations décentralisées* dans le cadre de la communauté d'agglomération, départemental via Savoie Solidaire, régional en relation avec Resacoop, national dans le cadre de CUF.

## **LA COOPERATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DE CHAMBERY : ETAT DES LIEUX ET QUESTIONNEMENTS POUR L'AVENIR.**

### **Une expérience riche et reconnue**

Cette coopération *se concrétise durablement*, régulièrement au travers d'actions mises en œuvre et de démarches adoptées dont les aspects dominants sont :

- une écoute approfondie et un champ d'action diversifié, en évolution régulière en fonction des besoins et des initiatives burkinabés dans le cadre du partenariat Chambéry-Ouahigouya.  
*Cela concerne en particulier le renforcement des services municipaux (services techniques, animation et programmation du développement de quartier), le développement social urbain (par l'appui aux programmes de développement de plusieurs secteurs de la ville de Ouahigouya), l'amélioration des conditions sanitaires (dans le cadre de la coopération hospitalière et d'autres programmes de lutte contre la malnutrition et contre le sida), divers projets dans le domaine de l'éducation et de la culture (qu'il s'agisse de correspondances scolaires, d'appui à la création d'une librairie papeterie communautaire ou d'appui à la création d'une ferme école, de l'animation et de la publication du journal Regard de femmes et du soutien à l'action de sensibilisation dans les villages en matière d'excision...), quelques actions en matière économique (comme l'opération-phare « Des vélos pour l'Afrique » ou comme l'opération « petits crédits » conduite en relation avec les programmes de développement de cinq secteurs de Ouahigouya).*
- des initiatives importantes en matière de sensibilisation et de contribution à l'éducation au développement (dont la plus connue est l'opération Lafi Bala tous les deux ans mais qui comptent également l'organisation des journées de solidarité internationales et des opérations exceptionnelles comme les « 10 ans de Chambéry-Ouahigouya »),
- un souci constant d'une coopération en « partenariat » tant dans les relations Nord-Sud que dans les relations en France, avec certaines structures spécialisées (publiques ou associatives, locales ou régionales) notamment dans le domaine de la santé, des entreprises d'insertion, de la formation, ...

- une participation active dans les structures de concertation de la coopération décentralisée au niveau national (au sein de Cités Unies France), régional (dans le cadre de Résacoop) et départemental (par les actions menées en commun avec Savoie Solidaire).
- une organisation rodée mobilisant des ressources humaines bénévoles tant au sein des structures communales que de la société civile (individus et certaines associations partenaires), associant contributions des bénévoles et action de deux permanents,
- un cadre statutaire et un ensemble de structures en principe aptes à favoriser l'expression des différents acteurs, à *fournir un cadre à la concertation*.

### **Quelques questionnements pour mieux faire correspondre les pratiques avec les objectifs et les options de fond.**

Diverses améliorations apparaissent possibles pour le développement de la coopération de solidarité internationale de Chambéry. Certaines concernent l'organisation pratique et sont actuellement examinées aux niveaux compétents du Bureau et du Secrétariat Technique. Il s'agit en particulier des méthodes et des outils (par exemple pour la formulation des programmes, des projets, des comptes-rendus, pour l'organisation de la capitalisation, pour la répartition des tâches entre les permanents au sein du Secrétariat Technique, pour la clarification des modes de relations avec la société civile de Ouahigouya, pour l'efficacité des relations financières avec les différents partenaires burkinabés et la fiabilité de leur contrôle ...).

D'autres améliorations posent certaines questions de fond qui supposent une réflexion et des options tant au niveau du CA de l'association Chambéry-Ouahigouya qu'au sein des élus et des responsables du personnel de la Ville :

- 1) Les actions concernant la sensibilisation, l'éducation au développement, l'appui aux initiatives de solidarité internationale dans la ville de Chambéry, les relations avec les autres coopérations décentralisées, y compris dans le contexte nouveau de « Communauté d'agglomération » ne font pas l'objet d'une programmation précise comme le partenariat avec Ouahigouya. Dans ces conditions, *les articulations* entre ces différents volets de la coopération de solidarité internationale, *l'organisation des synergies*, la répartition optimale des moyens entre ces différents volets, l'identification des besoins en ressources pour leur mise en œuvre équilibrée, restent à réfléchir et à valoriser.
- 2) La mobilisation des compétences pour ces différents volets de coopération de solidarité internationale demeure très en deçà de ce qu'elle pourrait être compte tenu des ressources humaines et des structures existantes. Ceci est particulièrement sensible au sein des services techniques municipaux et des structures para-municipales comme les maisons de quartier, les centres sociaux...

C'est également le cas pour de nombreuses associations et pour le milieu des entreprises et des structures économiques en général.

- 3) Les modalités de liens avec l'association Chambéry-Ouahigouya sont à préciser pour permettre à chacune des catégories de la population et de la société civile de Chambéry de développer des relations spécifiques avec la coopération de solidarité : simples relations d'information, de demandes d'échanges interculturels, besoin d'appuis méthodologiques et d'information pour des associations engagées dans la solidarité internationale, périodes de prises de contact et d'identification des possibilités d'action avant un engagement plus caractérisé en matière de solidarité internationale, participation ponctuelle sur un seul projet (par exemple de jeunes d'un quartier dans le cadre d'un dispositif d'échanges multimédia), concertations sans fusion des actions etc. Il y a lieu de diversifier le niveau et les formes d'engagement afin d'assurer l'ouverture recherchée pour tous vers la solidarité internationale.
- 4) Les relations entre l'association Chambéry-Ouahigouya et la municipalité de Chambéry demandent à être définies plus précisément. Association et Ville élaborent un programme commun concernant le partenariat avec Ouahigouya et se partagent la mise en œuvre alors que de nombreux aspects de ce programme concernent en réalité à la fois les compétences des uns et des autres, en particulier le volet de développement social urbain ; en outre, les questions d'éducation au développement, d'échanges et de relations avec les autres coopérations de solidarité internationale, voire les appuis aux autres initiatives de solidarité internationale les concernent toutes deux. Il s'agit donc que Ville et Association se repositionnent ensemble sur ces tâches élargies.

### ***DES PROPOSITIONS POUR AMELIORER LA COOPERATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DE CHAMBERY.***

Face à ces freins, l'expérience acquise tant par les bénévoles que par les permanents engagés dans cette coopération permettent d'envisager des solutions simples.

- 1) La prise en compte de l'ensemble des quatre volets de la coopération de solidarité internationale dans un programme commun permettra à la fois de :
  - préciser les objectifs (en particulier en matière de sensibilisation de la population chambérienne et de sa participation aux différentes actions),
  - répartir les rôles des uns et des autres dans la mise en œuvre de chacun des volets et de mobiliser plus largement des compétences tant dans la mairie (services, élus) que parmi les groupes de population et les associations de l'agglomération ;
  - fournir une base lisible au développement des actions communes entre les différentes coopérations décentralisées de l'agglomération et constituer des repères pour la mise en œuvre des appuis de la communauté d'agglomération,
  - clarifier l'image de la coopération de solidarité internationale de Chambéry et notamment de l'association Chambéry-Ouahigouya auprès des autres

associations de solidarité internationale de l'agglomération (notamment comme une base de service, de débat, de concertation pour ces autres associations).

2) Une réflexion approfondie sur les notions d'adhérent à l'association et de partenariat devrait permettre la définition et la mise en place de modalités diversifiées de participation à la coopération de solidarité internationale, en particulier en direction des jeunes et des structures économiques.

3) Une redéfinition :

a) de l'organisation des commissions :

- couvrant l'ensemble des volets de la coopération de solidarité internationale et des domaines d'action notamment le développement social urbain),
- privilégiant la réunion de groupes de travail associant dans chacun des membres de la société civile et des personnels ou représentants de la mairie,
- animées par des référents membres du bureau disposant de délégations effectives de responsabilités ;

b) des lieux et modalités de coordination entre la mairie et l'association, par exemple par une réactivation du Comité de Coordination réuni chaque trimestre dans le cadre d'une réunion élargie du Bureau de l'Association ; (cf. note spéciale sur le rôle du Comité de Coordination).

c) des tâches spécifiques du CA, du Bureau et du Secrétariat Technique afin de bien distinguer les fonctions d'orientation, de décision et d'organisation pratique de la mise en œuvre du programme commun.

Ainsi, cela pourrait faciliter :

- une réelle action en commun de la Ville et de la société civile chambérienne
- l'optimisation de l'utilisation des compétences propres disponibles chez chacun de ces acteurs.

d) une amélioration des processus de décision et de la délégation de responsabilités aux référents de commissions et aux permanents du Secrétariat Technique.

4) *Les fonctions d'information* (rassemblement, traitement et mise à disposition des données utiles pour l'action de solidarité internationale), *de communication* (sensibilisation, animation, formation) en direction des différents publics dans la commune et l'agglomération *et de capitalisation* ont besoin d'être analysées et organisées afin, en particulier, de développer efficacement la dimension de dynamisation de la solidarité et de l'action citoyenne dans la ville, de Chambéry.

Le développement d'un site Internet interactif pourrait être un instrument déterminant à ce sujet.

D'une façon générale, le développement de ces fonctions contribuera en particulier au renforcement de la fonction d'écoute et de débat de la coopération de solidarité internationale de Chambéry ; cela concrétisera également la fonction d'animation et de service qui font une part importante de la spécificité de cette coopération et de l'Association Chambéry-Ouahigouya.

